

le petit journal de Cheffois



DON DU SANG

Mardi 19 Mai 2021 de 15h30 à 19h30 à la salle des Silènes à La Châtaigneraie



Entretien des chemins communaux

Jeudi 20 mai à 8h30

Élections Départementales et Régionales

Les 20 et 27 juin 2021

Rappel port du masque OBLIGATOIRE





Permanence seulement les vendredis de 16h30 à 17h45.

Nouveau choix de DVD.

Mesures barrières respectées. Livres isolés 3 jours

Samedi 10 juillet 2021 Grand départ du Tour79 cycliste à Cheffois! 3 passages sur la

LE TOUR 79
LE GRAND DEPART!

10 JUILLET 2021
CHEFFOIS

commune!

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 4 MAI 2021

Subventions communales

Familles Rurales	368,10 €
Association Histoire, Culture et Patrimoine	200,00€
Bouillie à Sosso	1 000,00 €
Secours catholique	80,00€
Secours populaire	80,00€
Banque alimentaire	80,00€
Resto du cœur	170,00€
La cicadelle	2 x 11,20 € = 22,40€
CASM foot *	430,00 €
CMS basket "Les Collines" *	103 x 11,20 € = 1153,60 €
	430,00 €
CIVIS DASKET LES COIIITIES "	32 x 11,20 € = 358,40 €
Avenir Gymnique de La Châtaigneraie *	20 x 11,20 € = 224,00 €
Jeunes sapeurs pompiers	1 x 85,00 € = 85,00 €
O.C.E. Ecole publique des Tilleuls	808,00€
budget pédagogique	
TOTAL :	5 488,25 €

^{*} subvention de 11,20 €/licencié pour le Canton de La Châtaigneraie

Séjour scolaire secondaire (collège, lycée, MFR) (1 sortie par année scolaire)	3,65 €/jour/enfant A compter du 01/09/2021
Séjour scolaire écoles primaires communales (1 sortie par année scolaire)	6,65 €/jour/enfant A compter du 01/09/2021



Convention PSU et règlement de fonctionnement pour la micro-crèche « Les Lutins »

Lors de la création de la micro-crèche « Les Lutins » en 2011, le mode de fonctionnement choisi était celui de la « Prestation d'Accueil du Jeune Enfant » (PAJE). Il est proposé de changer ce mode de fonctionnement en passant en PSU « Prestation de Service Unique » qui a pour principale conséquence que l'aide de la C.A.F. sera versée directement à la commune et sera déduite des factures des familles qui pourront éventuellement bénéficier d'un allègement par rapport au mode PAJE (tarification des familles suivant les revenus et le nombre d'enfants à charge).

Une convention définissant les modalités de versement de la PSU pour chaque type d'accueil (régulier, occasionnel ou d'urgence) d'enfants de moins de 6 ans sera conclue avec la C.A.F. de la Vendée au 1er septembre 2021.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour toutes questions, merci de contacter Madame Pauline VANNIER, Directrice de la micro-crèche au 0228139162.

Convention Soliha

Une convention sera prochainement signée entre la Communauté de Communes, Soliha et la Commune de Cheffois pour étudier la faisabilité d'un projet de réhabilitation d'un bâtiment pour la création de locatifs à loyer abordable. La commune aura un reste à charge de 3 000€ HT concernant cette mission.

Convention Open Data

L'Open Data (ouverture des données publiques) consiste, pour les administrations, en la mise à disposition, de façon libre et gratuite de données brutes produites ou reçues dans le cadre d'une mission de service public (hors données personnelles).

Les adresses font partie du socle de base des données publiques devant être mises en open data. Elles sont stratégiques dans de nombreux domaines comme la sécurité, le commerce, l'état civil, les impôts et le déploiement de la fibre.

Afin de répondre à ces enjeux stratégiques Géo Vendée, plateforme départementale en matière d'information géographique du département de la Vendée, a mis en place la Base Adresse Locale Vendée (BAL85) sur l'ensemble du département.

Il convient de prendre une convention pour permettre à Géovendée de publier les données ouvertes en Open Data.

Examen du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de la CCPLC

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal le rapport d'observations définitives que la Chambre Régionale des Comptes a rendu suite au contrôle opéré à la Communauté de communes du Pays de la Châtaigneraie (CCPLC). Il s'en est suivi un débat relatif à ce rapport.

Subventions pour les travaux de voirie

La commune prévoit la réalisation de travaux de sécurisation et réfection de la voirie communale en 2021. Plusieurs subventions sont sollicitées pour ce projet, à savoir : le fonds de concours de la Communauté de communes à hauteur de 20 383.56€ et le fonds de relance de la Région représentant 20% du coût HT estimés des travaux.



SUJETS DIVERS

- ✓ La Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) nous informe d'un abaissement au niveau « modéré » du risque Influenza Aviaire Hautement Pathogène sur l'ensemble des départements métropolitains. Par conséquent, le déconfinement des volatiles est possible en maintenant les points d'alimentation et d'abreuvement à l'abri.
- ✓ <u>Jury d'assises</u>: Lors de sa séance du Conseil Municipal, deux personnes ont été tirées au sort parmi la liste électorale afin de constituer le jury d'assises pour l'année 2022. Les électeurs ainsi désignés vont être informés par courrier et leur nom sera transmis au Tribunal de Grande Instance de La Roche-sur-Yon, qui procédera ensuite à une nouvelle sélection et informera les personnes définitivement retenues pour assurer cette session.
- ✓ Elections Départementales et Régionales les 20 et 27 juin 2021 à la salle de La Vallée Verte de 8h00 à 18h00.
- ✓ Une étude est en cours pour réaliser l'enfouissement des réseaux Rue du Moulin, suite au déploiement de la fibre optique. Ces travaux se feront par étape et sur plusieurs années : 2022 Réseaux Eaux Pluviales, 2023 Effacements des réseaux électriques et de télécommunications, 2024, Aménagement de la voirie publique. La commune participera à hauteur de 30% du montant des travaux d'enfouissement de réseaux.
- ✓ Une enquête de satisfaction va être distribuée aux familles utilisatrices du restaurant scolaire afin de connaître leur opinion sur le prestataire des repas, l'ambiance générale...
- ✓ Le Conseil Municipal a donné son accord pour un commerce ambulant en poissonnerie, fruits et légumes.
 « Le P'ti commerce » tenu par M. BELDAME sera présent le samedi matin ou le dimanche matin de 9h00 à 12h30 sur le parking de la Vallée Verte −
 https://lepticommerce.fr/



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat (PLUI-H) est un document de planification de l'aménagement du territoire à l'échelle intercommunale, c'est-à-dire à l'échelle du Pays de La Châtaigneraie.

Son rôle est de garantir une meilleure cohérence des politiques d'aménagement du territoire pour les dix années à venir dans les domaines suivants : logement, environnement, paysage, développement économique, équipements publics, social...

Le PLUI-H touche donc à toutes les questions de la vie quotidienne que l'on soit agriculteur, chef d'entreprise, actif, habitant du territoire du Pays de La Châtaigneraie.

Lorsque le PLUI-H sera approuvé, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Cheffois sera donc caduc.

Concernant la commune de Cheffois, notre surface constructible passera de 10 hectares aujourd'hui à 1.6 hectares demain : des parcelles constructibles aujourd'hui ne le seront donc plus demain lors de l'approbation du PLUI-H. Par exemple, le village de La Courtinière qui possède des terrains constructibles, ne le sera plus avec le PLUI-H.

Vous pouvez vous rapprocher de la mairie ou de M. Le Maire pour tout renseignement complémentaire.

Établir une procuration pour les élections

Le vote par procuration permet à un électeur (le mandant) de confier son vote à un autre électeur (le mandataire). Mandant et mandataire doivent donc être inscrits sur la liste électorale dans la même commune.

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr. Après l'inscription en ligne. le mandant devra toujours se rendre en gendarmerie ou commissariat afin de confirmer son identité et valider la procuration.

Pour les élections de juin prochain, un électeur pourra posséder deux procurations.





Restaurant « Le Taz'Bar »

Réouverture de la terrasse pour les services du midi en semaine à compter du 19 mai.

Repas ouvrier le midi sur semaine à emporter toujours possible (sur commande si possible)

Pizzas à emporter les vendredi soir et samedi soir jusqu'à 19h00. Retour de la carte complète à emporter à compter du 21 mai (jusqu'à 21h00).

Retour des poulets rôtis le premier week-end de juin. Réouverture « quasi normale » le 09 juin avec couvrefeu à 23h00.

Plus d'infos au 02-51-52-62-19

Commémoration du 8 mai 2021

M. Le Maire, ses adjoints, le Président de l'UNC et Claude GROLLEAU, le porte-drapeau ont déposé une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts.



Ils ont également observé une minute de silence.

Puis, le Président local de l'UNC a lu le d'hommage texte aux morts du 8 mai 1945.

Repas à emporter

Lasagnes

Eclair chocolat

Tube de smarties

<mark>Samedí 19 juin 2021</mark>

<u>Menu 13€x...=€</u> <u>Enfant 5€x...=€</u>

Sangria

Paëlla

Fromage

Tartelette aux fruits

Vins 8€*x...* = ... €

Rouge, Rosé ou blanc

Réservation avant le 5 juin. Renseignement : 06 31 81 75 27

Nom prénom :

Téléphone :

Paiement à la commande par chèque : 80, rue des hêtres 85390 Cheffois, boite de l'Amicale, à coté de celle de l'école des tilleuls.

Les repas seront à retirer à la cuisine de la salle de la vallée verte entre 11h et 13h.



Association Histoire, Culture et Patrimoine de Cheffois

Seconde guerre mondiale : Les réfugiés ardennais

A partir de la mi-mai 1940, dans notre secteur géographique, les communes étaient chargées d'accueillir les réfugiés ardennais.

Les habitants de Cheffois, Mouilleron-en-Pareds, Saint Germain, Menomblet et Saint Pierre du Chemin ont accueilli des gens de Fromelennes (commune proche de Givet) dans les Ardennes.

Dans les archives départementales, il est fait mention qu'une partie du Conseil Municipal de cette bourgade s'est établie à Cheffois pendant quelque temps et dont la tâche était d'aider leurs administrés.

Si vous avez des souvenirs ou des faits de cette époque, vous pouvez nous les communiquer. (à Martine ARNAULT 0781125470 ou à un membre de l'Association)

Savez-vous combien de réfugiés ardennais ont été accueillis à Cheffois ?

60

2-160

3-260 360

Réponse dans le prochain petit journal.

Cheffois

Lïam, le petit dernier de cinq générations



De gauche à droite : Andgella la grand-mère de Līam, Denise l'arrière-arrièregrand-mère tenant Līam dans ses bars, Chantal l'arrière-grand-mère et Sybella la mère.

Sybella est une nouvelle maman comblée, d'autant que la naissance de son fils le 5 février dernier a ravi son arrière-grand-mère Denise :

« Depuis des années mon arrièregrand-mère souhaitait avoir la joie de pouvoir rassembler cinq générations. » Avec la naissance de Lïam, c'est chose faite. Sybella ajoute : « Nous avons eu l'immense bonheur de lui annoncer la bonne nouvelle pour ses 90 ans. » Denise Picauville, l'arrière-arrière-grand-mère de Līam, réside à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes le Bon accueil à La Châtaigneraie.

L'arrière-grand-mère, Chantal Crabeil, la grand-mère, Andgella Bodin, la mère Sybella Bodin et le petit dernier, Lïam Château, habitent tous Cheffois.







Vous avez des questions sur votre déclaration de revenus ou le prélèvement à la source ?

Les impôts viennent à votre rencontre, à l'Espace France Services De 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00









Prenez-rendez vous au 02 51 52 62 51



MAI

Jeudi 27 mai à 14h30

Jeu de pétanque (prévoir son jeu de boules) Place de la Mairie organisé par Sourire d'Automne

Si la météo est favorable, sinon jeu de palet sous le préau de la salle de spectacles





N° national **0800 009 110**

Centres de vaccination Inscriptions en ligne sur Santé.fr

Il est recommandé de réserver en ligne, pour éviter la saturation des standards téléphoniques

Fontenay-le-Comte

Espace culturel et de congrès René-Cassin (ECC)

Du lundi au vendredi : 14h00-18h00 Le samedi : 9h00-18h00

02 56 90 64 12

JUIN

Mardi 1er juin à 9h00

Marche de 8/9 kms Sur les sentiers de Cheffois ouverte à tous Rdv Place de la Mairie organisée par Sourire d'Automne

Jeudi 24 juin à 14h30

Jeu de pétanque (prévoir son jeu de boules) - Place de la Mairie organisé par Sourire d'Automne

Si la météo est favorable, sinon jeu de palet sous le préau de la salle de spectacles